**Zeitschrift:** Annales fribourgeoises

**Herausgeber:** Société d'histoire du canton de Fribourg

**Band:** 1 (1913)

Heft: 3

**Artikel:** L'ostensoir de Bourguillon

Autor: Peissard, Nicolas

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-818035

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 29.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## L'OSTENSOIR DE BOURGUILLON

par Nicolas PEISSARD.

L'ostensoir de l'église de Bourguillon est assurément l'un des deaux specimens d'orfèvrerie religieuse que nous ait légués l'art gothique flamboyant à son déclin. Riche, imposant, de belle allure, il impressionne le visiteur sans compter les jouissances qu'il procure à l'archéologue. A lui seul il mérite une visite. Nous ne voulons point en aborder ici la description archéologique. La plume experte de M. Max de Techtermann l'a présenté au public dans le Fribourg artistique (1890, XXIII) auquel nous renvoyons nos lecteurs. Notons cependant qu'il porte le poinçon de l'orfèvre Peter Reinhardt, fils de Guichard, l'auteur de la croix de l'Hôpital de notre ville. Né vers 1470, notre artiste reconnut, en 1500, la bourgeoisie paternelle et mourut en 1547. 1

Dans cette étude, nous allons examiner la question de l'origine de cet ostensoir en répondant aussi clairement que possible au point suivant : « la monstrance pyramidale actuellement à Bourguillon a-t-elle bien été faite pour cette chapelle, sinon d'où provient-elle? »

Les archives de la léproserie ou Bonne-Maison de Bourguillon la mentionnent pour la première fois en 1630. Les comptes de cette année disent: « Denne von einer Fraulein welche 50 R die monstrantz zu vergülden welche 24 R 6 sols kostet hatt. Brächte also die restantz so empfangen... 25 R 14 sols. » Comme nous allons le voir, il s'agit bien de notre ostensoir. Un inventaire dressé en 1659 par le notaire Jacob Zurthannen, membre du Grand Conseil, à la demande du chapelain François Magnin, en présence de Hans Possart, recteur de la chapelle et de la léproserie, et de Jacob Ziegler, tous deux membres des CC., dit: « Premièrement une monstrance d'argent avec un petit bouquet de perles et une couronne de fleurs d'hyver pesant dix livres et demie. » Cet inventaire fut revisé le 9 octobre 1717 par l'Evêque

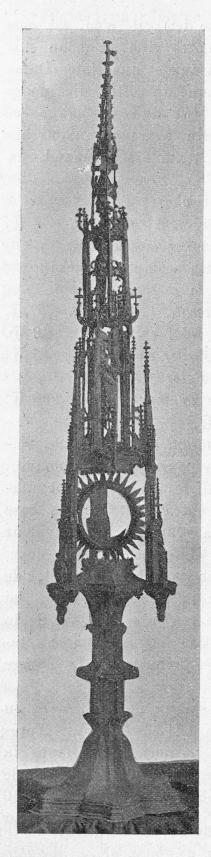
<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Il est appelé aussi à cause de son père Peter Guichard.

du diocèse accompagné d'une députation du Conseil comprenant le boursier Techtermann, le conseiller Wild, le banneret Müller, etc. On y lit: «Premièrement une monstrance d'argent pesante de dix livres et demi ». Bouquet et couronne avaient donc disparu puisque l'ancien inventaire est modifié sur ces points. C'était sans doute des joyaux qu'y avait attachés la piété des fidèles.

Telles sont les plus anciennes mentions que nous fournissent des documents certains sur la présence à Bourguillon de l'ostensoir de Peter Reinhardt, aussi la légende a-t-elle suppléé au défaut de textes. Un pieux auteur, dans une notice d'édification, avance qu'il fut procuré grâce aux offrandes des fidèles, et qu'il est un souvenir du pélerinage du 29 octobre 1528 ou des années suivantes. Cette affirmation risque seulement de ne pas résister à l'examen. Nous examinons même ici ces trois cas: don particulier, don collectif pour ce but déterminé et dons divers sans but fixé.

Que ce chef-d'œuvre fut un don particulier, rien d'impossible en soi. Ce serait une magnificence princière, mais nos pères n'admettaient pas au pied de la lettre la recommandation de l'Evangile: que votre gauche ignore les actions de votre droite. Ils aimaient assez, qui oserait le leur reprocher? - une générosité à l'anonymat transparent. Très volontiers, avec une pieuse ostentation, ils faisaient graver armes ou dédicace, souvent les deux, qui sur le pied d'un calice, qui sur un tableau, etc. Le trésor de Bourguillon ne renfermait-il pas un exemple frappant de cette discrète charité dans le pied du fameux calice de Petermann de Faucigny (Fribourg artistique 1911). Nombreuses sont les pièces de ce genre. Noble ou riche bourgeois seuls auraient pu offrir à Notre-Dame de Bourguillon une pièce d'un tel prix. Ils y auraient certainement, selon les mœurs du temps, fait graver leurs armes et leurs mérites devant Dieu... et devant les hommes.

Serait-ce au contraire un don collectif, une sorte de souscription publique, comme on aime à le faire croire? Non, la souscription ou le don collectif, tel que nous l'entendons, est de notre époque. Autrefrois, il est vrai, de grandes œuvres d'utilité publique étaient réalisées par les contributions volontaires des fidèles en échange de précieux avantages spirituels. En arriver là pour se procurer un ostensoir, ce serait pitié! D'ailleurs ces faits doivent se prouver.



Cliché tiré du Fribourg Artistique.

Reste une dernière hypothèse: la léproserie a pu en réunissant les dons, grands et petits, faire exécuter la monstrance! Chose naturelle et très plausible, mais le vraisemblable est parfois l'ennemi de la vérité. En effet une pièce d'orfèvrerie d'une telle importance a dû laisser des traces dans les comptes détaillés du recteur de la chapelle et de la Bonne-Maison. Ce personnage, un bon bourgeois de notre ville, rendait au Conseil qui le nommait, un compte annuel de sa gestion. Ainsi que nous le voyons, le recteur fait figurer dans ses comptes les achats d'huile et de cire pour le luminaire, l'acquisition d'un calice, la restauration de trois autres, etc. Bref, il aurait inscrit, comme nous l'avons vu plus haut, aux recettes, les divers dons recueillis, et aux dépenses le coût de l'ostensoir. Chose logique, sinon à quoi servent les comptes? Dans ce cas, les armoiries de la Bonne-Maison y figureraient assurément.

Or, les choses ne se sont pas passées comme on le prétend. Les comptes de 1525 à 1629 sont d'un mutisme aussi significatif que déséspérant alors qu'ils devraient forcément parler. Ce si'ence est compréhensible si l'ostensoir n'était pas à cette époque à Bourguillon. C'est ce que nous allons établir. Si les comptes de la Bonne-Maison de 1495 à 1629 sont muets, (sauf une lacune de dix ans, de 1515—1525, que la loyauté nous oblige de si-

gnaler, mais qui n'entre pas en cause ici), il n'en est pas de même des comptes de l'Hôpital de notre ville. Chacun sait qu'autrefois il était sur la place des Ormeaux et que Notre-Dame relevait de l'Hôpital jusqu'en 1884, l'époque où cette église passa à l'Autorité épiscopale. Voici ce que M. Max de Techtermann, ce persévérant fouilleur de notre passé citadin, a trouvé aux archives de ce charitable établissement. Le texte est allemand, en voici la traduction littérale:

«1507. Item a été remis à M<sup>tre</sup> Gichartt l'orfèvre, en acompte pour faire et dorer la monstrance. . 57 K. L'étalon et l'expédition portent cette même mention.

Le Gutt Rechnung donne le détail des acomptes payés:

«Item il a reçu le mercredi avant Noël en argent. 42 R «Item il a reçu en plus de Cuni de Wyller en argent. 5 R

«Mai 1508. Mais remis à Mtre Peter Gitzard,

l'orfèvre, pour parfaire le payement de la monstrance. 200 R.

Ce qui donne le prix total de 314 R.

Ceci posé, les comptes de la construction de la tour de St.-Nicolas fixent à 3 sols le salaire de la journée du manœuvre. Celui-ci n'est ni un artiste, ni un spécialiste. Il reçoit tout simplement comme salaire le prix de son entretien. C'est la base la plus rationnelle quand il s'agit de la réduction de la valeur des monnaies anciennes. L'ouvrier du XVIme siècle pouvait donc, avec son salaire journalier, se procurer la même quantité de nourriture qu'un ouvrier moderne avec le sien. C'est une loi d'économie sociale que le travail se paye toujours à raison de la nourriture. La hausse du prix d'entretien entraîne immédiatement une hausse du prix du travail et réciproquement. La hausse ou la baisse est commune.

Quel sera donc le rapport entre le salaire du manœuvre du XVI<sup>me</sup> siècle et celui d'un manœuvre de 1913? Le voici. Après nous être documentés auprès de divers patrons, nous fixons la journée du manœuvre au prix moyen de Fr. 3.80, tandis que le manœuvre du XVI<sup>me</sup> siècle gagnait 3 sols. En divisant Fr. 3.80 par 3 (sols), nous obtenons 1 fr.  $^4/_{15}$  ou  $^{19}/_{15}$  de franc comme valeur actuelle du sol.

Or, la livre-monnaie comptant 20 sols, vaudra 76/3 francs.

D'autre part, Peter Reinhardt ayant reçu comme prix total de sa monstrance 314 R. nous aurons donc

$$\frac{314 \times 76}{3} = 7954$$
 <sup>2</sup>/<sub>3</sub> francs actuels.

Interrogeons maintenant le principal intéressé au débat, l'ostensoir lui-même dont nul ne récusera le témoignage.

D'après les comptes du Kilchmeyer de St.-Nicolas, le loth d'argent ouvré (il y avait 32 loth à la livre-poids) se payait 15 sols  $^{13}/_{17}$ , ce qui donne pour la livre-poids 24  $\Re$  11 sols 2 deniers argent monnayé. D'autre part, il est établi qu'au commencement du XVI<sup>me</sup> siècle, la livre-monnaie avait subi une moins-value de 4 sols 4 deniers, ce qui portera la livre-poids d'argent ouvré à 29  $\Re$ , 18 sols,  $1^{-1}/_{7}$  denier.

Pour la simplification du calcul, réduisons la livre en marcs. Celui-ci valant  $^{1}/_{2}$  livre coûtera 14  $\Re$  19 sols  $^{4}/_{7}$  denier. Or, d'après les inventaires de 1659 et de 1717, notre ostensoir pèse  $10^{1}/_{2}$  livres anciennes, soit 21 marcs d'argent.

Il vaudra donc:

$$21 \times 14 \text{ ff } 19 \text{ sols } 4/7 = 314 \text{ ff.}$$

Or, ainsi que nous l'avons établi, la valeur actuelle de la livre-monnaie étant  $^{76}/_{3}$  francs

l'ostensoir aura coûté 
$$\frac{314 \times 76}{3} = 7954$$
  $^2/_3$  francs.

Essayons encore d'un procédé plus sommaire:

Actuellement le gramme d'argent ouvré coûte un prix moyen de Fr. 0,25. D'autre part, l'ostensoir de Bourguillon pèse 10750 grammes. Son prix actuel serait donc 2687,50 fr. Mais au commencement du XVIme siècle, l'argent ouvré avait un pouvoir environ trois fois plus fort, soit:

$$2687,50 \text{ fr.} \times 3 = 8062,50 \text{ fr.}$$

Le gramme est ainsi compté à fr. 0,75 exactement, ce qui est un peu trop. En le ramenant à fr. 0,74, nous obtiendrons 7955 francs, soit <sup>1</sup>/<sub>3</sub> de franc de différence.

Pour un esprit non prévenu, l'éloquence du rapport de ces chiffres tranche le débat. C'est l'épée de Brennus!

Inutile de recourir à l'échappatoire classique: «L'artiste a pu en fabriquer un second identique au premier!» Non! notre ostensoir a été fondu à cire perdue, car les mêmes comptes de l'Hôpital démontrent clairement l'usage du saindoux pour la fonte du métal. Le moule a été en conséquence brisé pour l'extraction des pièces. Heureusement pour l'archéologie et les archéologues, le toc est de notre temps. Aujourd'hui le même moule reproduit indéfiniment le même objet.

La mention déjà citée des comptes de l'Hôpital renferme encore un détail qui a, lui aussi, en l'occurrence, sa petite importance. En effet l'ostensoir livré par Reinhardt à l'Hôpital était en argent doré tandis que celui de Bourguillon est argent au naturel. Les comptes de la Bonne-Maison éclaircissent ce petit problème qui nous l'aissait rêveur. Nous avons vu plus haut qu'en 1630 on le redorait, parce qu'il était déjà doré auparavant, mais l'inventaire de 1659 dit: « une pistole d'Italie pendue à un ruban » avec l'annotation marginale: « Elle a été employée pour reblanchir la monstrance et autre besogne par l'ancien supérieur ». Voilà qui est parfaitement clair!

Pour rattacher cette monstrance au serment de 1528, on a recours aux statuettes qui l'ornent : la Ste Vierge, St. Nicolas et les Saints apôtres Pierre, Paul et Jacques, qu'on appelle pompeusement les attributs de la foi! Bien grands mots en vérité! Comme un pauvre petit texte serait plus probant! La Ste Vierge rappelle autant Notre-Dame à Fribourg que Notre-Dame de Bourguillon, St. Nicolas fut le patron de la ville avant d'être celui du canton, St. Pierre est le patron de l'orfèvre et Dieu sait si les artistes de la Renaissance aimaient à se faire deviner dans leurs œuvres, St. Paul est l'inséparable du chef des apôtres. Quant à St. Jacques, son rôle serait très douteux dans l'hypothèse adoptée tandis que l'iconographie religieuse le reconnaît comme le patron des pélerins au long cours et précisément Fribourg avait un hospice pour les pélerins de St. Jacques de Compostelle. En outre, ce lointain pélerinage attirait à cette époque de nombreux fribourgeois. Comment donc la léproserie n'y aurait-elle pas fait figurer un saint caractéristique: St. Lazare, le patron des Ladres? Cet argument dont on fait grand cas ne résiste ni à la logique ni à la critique. Mieux que toutes ces hypothèses purement gratuites, on devrait nous apporter un document du XVIme siècle, un seul, nous montrant clairement qu'à cette époque déjà l'ostensoir se trouvait à Bourguillon. Ce document nous l'attendons et nous l'attendrons vainement car il n'existe pas, il ne peut exister. Ces deux ostensoirs, œuvres du même orfèvre, qui a exercé son métier un demi-siècle durant et dont l'art a nécessairement évolué, sont de la même époque comme style, de même métal, de même poids et de même prix comme nous l'avons établi et tous deux en vermeil. Leurs ressemblances sont telles qu'ils ne sont qu'un, d'où nous disons que la monstrance commandée par l'Hôpital et exécutée en 1507 par Peter Reinhardt pour la chapelle de cet établissement est celle que nous trouvons à Bourguillon en 1630 pour la première fois.

Comment cette pièce remarquable serait-elle arrivée à Bourguillon? il est bien difficile de le dire aujourd'hui, les comptes de cette époque étant plus que sommaires. Affaire de mode, dirons-nous! Comment! la mode envahissant le sanctuaire? Hélas oui! N'est-ce pas pour satisfaire à la tyrannie de la mode qu'ont été mutilés les beaux ostensoirs de St. Maurice, des Sciernes, etc.? N'est-ce pas encore sous l'influence néfaste de la mode qu'en 1798 nos vénérables chanoines de St. Nicolas ont livré «au poids» à la Chambre administrative pour être jetées au creuset leurs plus anciennes pièces d'orfèvrerie religieuse et des patriciens leur vieille argenterie de famille alors que les uns et les autres conservaient les pièces modernes? N'est-ce pas encore la mode qui a vidé nos sacristies pour remplacer le vieux, souvent déjà relégué au rancart, par de la pacotille de Lyon ou des Saints parfumés de la rue St. Sulpice? N'est-ce pas encore l'attrait du clinquant moderne qui poussait une paroisse à vouloir se débarrasser de vieilles lampes d'argent pour acheter des bronzes vernis? Que de crimes la mode a commis dans nos églises: vitraux, tableaux, statues, ornements, ustensiles, tout y a passé. Viendra-t-on maintenant nier l'influence de la mode dans les sacristies? Ce serait ignorer grossièrement l'évolution typologique. A notre humble avis, faute de documents certains, nous pensons que la chapelle de l'Hôpital se sera débarrassée de cet ostensoir gothique lorsqu'il aura été touché par la mode. Il est d'ailleurs assez particulier et fort incommode vu son poids et sa hauteur de 1,10 m. Il représente une pyramide ajourée ou plus exactement un clocher gothique, qui, soit dit en passant, n'a rien de commun avec la tour de St.-Nicolas. Généralement ces ostensoirs représentaient la façade d'une église gothique à trois nefs, tel

l'ostensoir typique de Corserey. Une tubulure ou verre cylindrique dont on remarque très bien les agrafes dans celui de Bourguillon, contenait la Ste Hostie. Ce type d'ostensoir était encore en usage au commencement du XVII<sup>me</sup> siècle comme le prouve celui du Landeron datant de cette époque et celui reproduit sur le triptyque d'Epagny. Un peu plus tard les formes anguleuses et élancées se sont arrondies en gracieux rinceaux encadrant un soleil central. C'est à cette époque, croyons-nous, qu'il faut fixer la disparition de cet ostensoir de Notre-Dame, c'est à ce moment en effet que Nüwenmeister a doté cette église d'une nouvelle monstrance que nous y admirons encore aujourd'hui. Aura-t-on fait un simple échange ou aura-t-on remis à l'orfèvre l'ancien ostensoir gothique en déduction du prix demandé, procédé encore usité malheureusement de nos jours? Nous ne savons.